

Baromètre 2009

de transparence
des ONG



FONDATION
PROMETHEUS
LE PREMIER DO TANK FRANÇAIS

Baromètre 2009

de transparence des ONG

« Adversaire idéologique présumé, l'Etat apparaît aussi comme une source de moyens majeurs pour les ONG. Les acteurs publics censément agressés par elles les financent en effet de plus en plus... Le resserrement des liens entre organismes publics et ONG n'est que la traduction d'une nouvelle répartition des rôles et de la généralisation d'un modèle de coproduction de l'action publique ».

Thierry Pech, Marc-Olivier Padis
Les multinationales du coeur,
les ONG, la politique et le marché
La République des Idées
Le Seuil, Paris, 2004, p. 19-23.

Organisations non-gouvernementales et associations : un “monde incertain”

Rien ne distingue, en droit, une association sportive locale d'une association internationale de défense de l'environnement. Secteur mal structuré, faiblement normalisé, son impact médiatique, son influence politique et son poids économique sont considérables.

L'ensemble des ressources gérées par le secteur associatif (fondations comprises) **représente, en France, environ 60 milliards d'euros** : l'équivalent de 3,5% du PIB, réparti entre 34,3% de financement public, 60,8% de recettes d'activité et de cotisations et 4,9% de dons et mécénat¹.

Certaines ONG participent, par ailleurs, de façon importante et organisée au processus de décision publique, préfigurant les premières formes de coproduction publique, en particulier auprès de la Commission européenne et des organisations internationales. En France, le Grenelle de l'Environnement a plus particulièrement associé les acteurs de la société civile : vingt-quatre associations de protection de l'environnement et de la biodiversité ont participé aux six groupes de travail, aux côtés de personnalités académiques ou de représentants d'entreprises.

La Commission européenne a également, et depuis longtemps, associé à la préparation des législations communautaires la société civile, considérée comme une source de légitimité et d'expertise importantes.

Des “groupes d'experts” participent ainsi à l'élaboration de la norme communautaire ; ils sont définis “comme [des] entité[s] consultative[s] composée[s] d'experts nationaux et/ou du secteur privé, mise en place par la Commission afin de la conseiller... chargé[s] essentiellement d'assister la Commission et ses services dans la préparation des propositions législatives et des initiatives politiques (droit d'initiative de la Commission) ainsi que dans ses tâches de surveillance et de coordination ou de coopération avec les États membres”². Le registre public des groupes d'experts de la Commission européenne recense, par exemple, trente-huit groupes consacrés aux questions énergétiques, trente-six aux questions de santé et quatre-vingts sur l'environnement.

D'après une étude d'ALTER-EU³, collectif d'ONG militant pour une meilleure transparence de fonctionnement de la Commission européenne, 1 214 groupes d'experts sont régulièrement consultés par la Commission : plus de la moitié d'entre eux seraient investis par les ONG, le tiers seulement par les représentants du monde industriel. Ces ONG se sont fortement institutionnalisées.

¹ Source Enquête CNRS – Matisse/Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations – 2005/2006, cité par Pierre Morange, député (UMP) des Yvelines, rapport d'information sur la gouvernance et le financement des structures associatives, octobre 2008, p.53.

² <http://ec.europa.eu/transparency/regexpert/faq/faq.cfm?aide=2>

³ www.alter-eu.org/fr/

Auprès des organisations internationales aussi, les ONG ont, acquis de fait, un rôle quasi-institutionnel auprès des décideurs publics : en 2004, un ouvrage soulignait qu'«*en dépit de leurs fréquentes attaques contre les institutions internationales, elles ne dédaignent ni leurs fonds, ni leurs accréditations, et utilisent à l'envis leurs rendez-vous pour faire valoir leurs revendications*» ; certaines ONG sont devenues des «*entreprise(s) privée(s) à but non-lucratif*»⁴. Pourtant, seul l'article 71 de la Charte des Nations Unies leur fait explicitement référence, autorisant le Conseil économique et social à «*prendre toutes dispositions utiles pour consulter les organisations non gouvernementales qui s'occupent de questions relevant de sa compétence*»⁵.

La société civile «organisée» évolue ainsi dans un univers juridique particulièrement flou. Alors que peu de règles organisent le monde des ONG, notre baromètre de transparence des ONG est une contribution utile à l'exigence de transparence des organisations qui participent à la décision publique et reçoivent des financements publics.

Notre premier baromètre 2008 de transparence des ONG avait été critiqué par certaines d'entre elles, contestant les critères de notation : ceux-ci seraient trop lourds pour des associations disposant de moyens limités et le jugement de Prometheus trop sévère, sinon partial...

Les ONG, les associations et les fondations en général, sont soumises à des règles de transparence concernant leurs statuts (disponibles, en France, en préfecture), leurs comptes (auprès de la Cour des Comptes), leurs financements (rapports budgétaires du ministère des Affaires étrangères, annuaire Ritimo des acteurs de la Solidarité internationale...). Toutefois, **ces documents ne sont pas toujours facilement accessibles**. Au regard du poids financier des ONG, de leur grande professionnalisation et de leur impact auprès des décideurs publics, d'autres initiatives ont émergé, dont le baromètre de transparence de la fondation d'entreprises Prometheus est directement inspiré.

⁴ Les multinationales du coeur... op. cité, p. 6 et 11.

⁵ <http://www.un.org/french/aboutun/charte/chap10.htm>

1. Les ONG, les associations en général, sont déjà soumises à de nombreuses formes de contrôle : les organismes qui font appel à la générosité du public ont l'obligation de décrire l'emploi des fonds collectés sur un compte d'emploi dont les modalités de présentation ont été fixées par arrêté du Premier ministre du 30 juillet 1993 ; **toutes les associations bénéficiant de subventions publiques doivent déposer leur compte et un bilan annuel auprès de la collectivité ou de l'administration qui les leur a octroyées**. Malgré ces obligations, souligne un rapport parlementaire⁶, «ces documents sont en général difficilement exploitables et, de fait, peu exploités.»

En vertu de l'ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005, toutes les associations recevant plus de 153 000 euros de financement sont tenues de **publier leurs comptes, qui doivent être certifiés** par un Commissaire aux Comptes.

Ce seuil de 153 000 euros est probablement trop élevé puisqu'il exclut la plupart des ONG recevant des subventions et un critère exclusivement financier méconnaît l'influence de certaines organisations, parfois moins bien dotées. Enfin les décrets d'application précisant les modalités de publication des comptes n'ont pas été publiés, diminuant fortement l'impact de cette ordonnance.

2. Au Ministère des Affaires étrangères, l'instruction des dossiers de subvention présentés par les associations s'appuie sur un vade-mecum disponible sur le site France Diplomatie. Elle exige la production préalable :

- ▶ des statuts ;
- ▶ de la liste des membres du Conseil d'administration ;
- ▶ de la liste des membres du bureau ;
- ▶ des rapports d'activité des trois dernières années ;
- ▶ des bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices.

Depuis 2005, à l'issue de l'afflux massif de dons après le Tsunami en Asie, la Cour des Comptes s'est penchée sur la gestion des dons et des subventions publiques par les ONG, ainsi que sur la traçabilité financière de leurs activités. Parallèlement, un rapport parlementaire a pointé les déficiences des contrôles du Ministère des Affaires étrangères, notamment la «faiblesse du contrôle» de gestion et le suivi «lacunaire» des ONG dus, à des «comptes-rendus financiers souvent peu étayés, voire indigents»⁷.

⁶ Rapport d'information sur la gouvernance et le financement des structures associatives, op. cité.

⁷ Rapport d'information n°46 de Michel CHARASSE, Sénateur RDSE d'Auvergne, au nom de la commission des finances, octobre 2005, p.11.

3. Parmi les diverses initiatives destinées à améliorer la transparence financière et la gouvernance des ONG, le **Comité de la Charte**⁸ rassemble associations et fondations «*conscientes de ce que la générosité du public ne pouvait se développer que dans une relation de confiance avec l'opinion et particulièrement avec les donateurs*».

Il regroupe 56 membres qui répondent à cinq questions relatives à la transparence de fonctionnement des organisations : est-ce que je connais bien les missions de l'organisation ; rend-elle suffisamment compte de ce qu'elle fait au niveau de ses activités ; rend-elle suffisamment compte de l'utilisation de ses moyens financiers ; de manière générale, est-ce que j'ai facilement accès aux informations dont j'ai besoin ; de quel[s] contrôle[s] a-t-elle fait l'objet ?

Des organisations agréées par le Comité de la Charte, quatre sont notées dans le baromètre de Prometheus, où elles obtiennent... les meilleures notes :

- ▶ Croix Rouge : 9/10
- ▶ Care France : 8/10
- ▶ Médecins du Monde : 10*/10
- ▶ Terre des Hommes : 8/10

D'autres initiatives promouvant la transparence des ONG doivent être soulignées :

■ Le cahier des charges du **label "Gouvernance et Gestion Responsable des Associations et des Fondations"** proposé par l'AFNOR. Il précise (4.1 Communication) que «*la communication interne et externe de l'organisme doit respecter le principe de transparence de l'information pour permettre à toutes les parties intéressées d'accéder aux informations qu'elles souhaitent, sans porter atteinte aux principes de confidentialité... L'information donnée doit être en conformité avec les attentes normales du public et en rapport avec la taille de l'association. L'organisme doit distinguer une information de synthèse, d'une information détaillée... L'organisme doit établir un rapport d'activités.*»

■ Les "**Bonnes Pratiques et Transparence Associatives**" de la **chaire Entrepreneurial Social de l'ESSEC**. Un dispositif d'évaluation composé de 118 critères, structurés autour de huit grands thèmes (mission sociale, gouvernance, planification et évaluation des activités et de l'impact social, communication et transparence, gestion financière, gestion des ressources humaines, partenariats et relations externes, responsabilité sociétale).

■ **L'Observatoire KPMG "transparence et associations"** : 96 questions pour évaluer la transparence des organisations en matière de gouvernance, d'information financière et d'évaluation.

4. Notre analyse repose sur une évaluation de la transparence des ONG via **Internet**, dont les coûts demeurent très réduits : la puissance financière n'augure pas nécessairement de la capacité de certaines ONG à peser sur la décision publique ! C'est le cas, par exemple, de certaines associations ayant participé au Grenelle de l'Environnement, à l'instar de COLLECTIF⁹, association de neuf personnes, consacrée à la protection des plages du littoral marseillais, qui revendique la paternité du mouvement national pour la disparition des sacs plastiques dans les grandes surfaces. Mouvement consacré le 11 octobre 2005 par le vote, à l'Assemblée nationale de cette interdiction, prévue au 1^{er} janvier 2010.

5. **La nécessité d'un contrôle de l'activité des ONG ne fait plus l'objet de débats.** Si leur évaluation n'est pas toujours bien accueillie, les organisations notées reconnaissent parfois leurs lacunes, à l'instar des Amis de la Terre (7/10) qui, critique du baromètre 2008, avait ainsi reconnu : «*sur notre nouveau site, les statuts étaient devenus inaccessibles hors intranet. Grâce à vous, cette erreur a été promptement réparée.*».

Cette année, toutes les ONG notées ont été averties de notre démarche et ont disposé d'un mois pour faire valoir leurs éventuelles remarques : à l'initiative du baromètre de transparence, GoodPlanet (4 note révisée à 7), Vivagora (4, note révisée à 7), SHERPA (3, note révisée à 5) et RAC-F (4, note révisée à 9) ont nettement amélioré leur situation grâce au dialogue engagé dans le cadre de notre baromètre. Le CLER (5) a par ailleurs reconnu des carences en matière de transparence financière. Ces initiatives méritent d'être saluées.

Le baromètre de transparence des ONG constitue un plaidoyer pour la création, à l'échelle nationale et européenne, d'un label "société civile" d'agrément aux ONG candidates aux subventions françaises ou communautaires.

Bernard Carayon,
député (UMP) du Tarn,
Président de la fondation
d'entreprises Prometheus.

Jean-Michel Boucheron,
député (PS) d'Ille et Vilaine,
Vice-président de Prometheus.

8 www.comitecharte.org

9 www.collect-if.org

BAROMÈTRE 2009 DE TRANSPARENCE DES ONG

Médecins du Monde	10*
Comité d'aide Médicale	9*
Comité international de la Croix Rouge	9
European Public Health Alliance	9
Réseau Action Climat France	9*
Transparency International (France)	9
Agrisud	8
Care France	8
European Aids Treatment Group	8*
European Heart Network	8
Sauvons le Climat	8
Sherpa	8*
Terre des hommes	8
Vivagora	8*
Sucre Éthique	8*
Bureau Européen de l'Environnement	7
Coordination Sud	7
Good Planet	7*
Fondation Nicolas Hulot	7
InfOGM	7
Les Amis de la Terre	7
MEDAIR International	7
LobbyControl	7
MSF France	7
MSF International	7
Oxfam International	7
Agir pour l'environnement	6
Aide médicale internationale	6
BankWatch	6
CLER	6*
Fondation Sciences citoyenne	6
Forests and the European Union	6
LPO	6
Solidarités	6
Transparency International	6
WWF International	6
WWF France	6*
ACTED	5
CRIIGEN	5
Friends of Nature International	5
Friends of the Earth Europe	5
GreenPeace International	5
GreenPeace France	5
Health Action International	5
Health First Europe	5
Ligue Roc	5

MERLIN	5
The Ecumenical Council for Corporate Responsibility	5
ATTAC	4
Caritas Europa	4
ECNC	4*
EUREAU	4
European State Forest Association	4
European Water Association	4
FNAUT	4
France Libertés	4
Health and Environnement Alliance	4
International Medical Corps	4
Première Urgence	4
Reuse and Recycling European Union Social Enterprises	4
Seas At Risk Federation	4
Standing Committee of European Doctors	4
Aids action Europe	3
AIFM	3
BirdLife Europe	3
Climate Action Network	3
CoLLecT-IF	3
Corporate Europe Observatory	3
ECOS	3
Eurogroup for Wildlife and Laboratory Animals	3
Écologie sans Frontière	2
ELO	2
European Small Hydropower Association	2
Fac Verte	2
Fondation pour une Terre Humaine	2
GEORAMA	2
GRIT	2
MDRGF	2
Négawatt	2
Objectif Bio	2
Pesticide Action Network Europe	2
T&E	2
BUKO Pharma-Kampagne	1
CNCD	1
Corporate Watch	1
CRIIRAD	1
France Nature Environnement	1
GERES	1
Hélio International	1
Pro Natura International	1
A SEED Europe	0
Objectif 21	0
Transnationale & Cie	0

Méthodologie de sélection et d'évaluation des ONG

L'évaluation des Organisations Non-Gouvernementales a été réalisée en quatre étapes :

- ▶ définition des critères de transparence et de gouvernance, puis sélection des ONG ;
- ▶ recueil des informations à partir des sites internet des ONG ;
- ▶ envoi de l'évaluation à chacune des ONG ;
- ▶ recueil des commentaires et publication.

Sélection des ong

Le baromètre 2009 attribue une note à quatre-vingt-douze ONG, sélectionnées pour leur capacité à capter des subventions publiques et/ou à participer à l'élaboration de la décision publique. Parmi celles-ci, les ONG militant pour la protection de l'environnement et de la biodiversité, l'aide médicale et l'amélioration des conditions de santé, l'éthique et la transparence des affaires ont été particulièrement retenues.

Le champ d'étude s'est porté sur (cf détails page 16 : «interface institutionnelle») :

- ▶ les programmes de soutien aux ONG de la Commission européenne (ECHO et LIFE) ;
- ▶ les programmes de soutien du Ministère des Affaires étrangères et de l'Aide Publique au Développement ;
- ▶ les ONG qui ont participé au Grenelle de l'Environnement ;
- ▶ les ONG membres de CONCORD ;
- ▶ les organisations enregistrées (à l'instar de Prometheus) en tant que représentantes d'intérêts auprès de la Commission européenne ;
- ▶ les ONG membres de l'initiative de transparence ALTER-EU ;
- ▶ les membres des groupes consultatifs de la Commission européenne.

Critères de notation

La transparence d'une organisation s'évalue à l'aune de son fonctionnement financier et de sa gouvernance. Aujourd'hui, Internet constitue la première, et la plus naturelle, source d'information et de communication de la part des ONG. Il offre un accès direct au public.

La notation a été effectuée de septembre à décembre 2008, à partir d'un relevé des sites internet des ONG.

Le baromètre de transparence est construit sur 10 points, 5 consacrés à la transparence financière, 5 à la gouvernance.

Transparence financière

■ **Compte de résultat** : présentant les charges et les produits générés par l'activité de l'ONG, il permet de connaître son activité effective.

■ **Budget annuel (2007)** : il précise l'ampleur des moyens dont dispose l'organisation ; la note est attribuée lorsque le budget annuel présenté a moins d'un an.

■ **Compte d'emploi et de ressources (2007)** : la vision des flux financiers de l'exercice passé.

■ **Analyse comparative** : le point est accordé lorsqu'une analyse des trois derniers exercices est disponible, permettant de tracer un historique de l'organisation, des lignes de force, d'une stratégie et éventuellement des ruptures dans son histoire (augmentation des ressources, inflexion des dépenses).

■ **Bilan (2007)** : complémentaire du compte de résultat, il décrit l'état du patrimoine de l'ONG.

■ **Rapport moral** : pour dépasser les limites même du reporting, notation fondée sur ce qui est dit et non ce qui est fait ; certaines ONG publient ainsi un rapport moral qui développe une analyse critique de leur activité. Un point leur est attribué.

Gouvernance

■ **Statuts:** les statuts expriment la personnalité juridique de l'organisation, la répartition de ses centres de pouvoirs et l'exercice de la gouvernance.

■ **Objet et raison sociale:** association en France, association sans but lucratif en Belgique ou parfois, pour des raisons de souplesse juridique et fiscale, fondation de droit néerlandais.

■ **Organisation démocratique de la gouvernance:** élections internes, organisation de contre-pouvoirs...

■ **Statuts complets:** pour comprendre le fonctionnement des organisations.

■ **Identification des personnes-clés:** au-delà de l'équipe en place, les membres du CA ou de l'organe décisionnel, les parrains éventuels, leurs parcours...

■ **Publication du réseau institutionnel:** les relais, les réseaux et surtout l'«interface institutionnelle», les organes et les comités de décision et de réflexion auxquelles elles participent dans les institutions.

Les organisations dont la note est complétée par un astérisque (*) sont celles dont la note a été améliorée à l'issue du dialogue engagé avec Prometheus. Il s'agit de :

- ▶ Médecins du Monde
- ▶ Comité d'aide Médicale
- ▶ Réseau Action Climat-France
- ▶ European Aids Treatment Group
- ▶ Sherpa
- ▶ Vivagora
- ▶ GoodPlanet
- ▶ CLER
- ▶ WWF France
- ▶ ECNC

Observations

Le baromètre 2009 a noté 92 organisations.

Parmi elles, cinq ONG se détachent nettement par leur souci de transparence et d'auto-critique : il s'agit, comme en 2008, du Comité International de la Croix Rouge (9), d'European Public Health Alliance (9), et de Médecins du Monde (8, note révisée à 10), du Comité d'Aide Médicale (9), ainsi que du Réseau Action Climat France (4, note révisée à 9).

À l'inverse, onze ONG obtiennent 0 ou 1 lorsqu'elles ne répondent à aucun des critères de transparence, ne présentant, généralement que leur raison sociale et leurs objectifs : il s'agit respectivement de BUKO Pharma-Kampagne, CNCD, Corporate Watch, CRIIRAD, France Nature Environnement, GERES, Hélio International, Pro Natura International, A SEED Europe, Objectif 21 et Transnationale & Cie.

Le Centre National d'Information Indépendant sur les Déchets (CNIID) n'a pu être noté cette année, son site demeurant en rénovation.

Cette année, seulement 47 ONG obtiennent la moyenne (une note supérieure ou égale à 5/10), la moitié du panel.

La note moyenne obtenue par les ONG est de **4,3/10**.

Sur la transparence financière

La moyenne générale des critères de transparence financière s'élève à **1,8/5**.

Les ONG françaises présentent une meilleure culture de la transparence financière mais les données qu'elles proposent ne sont pas toujours parfaitement actualisées. Si les budgets pour l'exercice précédent sont régulièrement disponibles, une analyse comparative de plus d'un an est souvent absente.

Sur la gouvernance

La moyenne générale concernant la transparence de la gouvernance s'établit à **2,4/5**.

La publication d'un rapport moral a été, cette année, recherchée. Conscientes de la nécessité d'évaluer leur action sur le terrain, certaines ONG ont commencé, depuis quelques années, à ajouter à leur rapport financier annuel, une dimension critique à leur activité. C'est le cas, par exemple, de la Croix Rouge française qui affirme sa double identité ONG-entreprise ; de Care France dont le rapport annuel s'ouvre sur un rapport moral consacré à l'analyse des opérations ; ou encore de Médecins du Monde qui propose un baromètre annuel d'avancement de chacune de ses activités.

“Interface institutionnelle” des ONG

Détails des subventions publiques disponibles et des registres de transparence.

Les programmes de soutien aux ONG de la Commission européenne

LIFE

ONG notées par le baromètre et ayant reçu, en 2007, des subventions du programme LIFE :

Bureau européen de l'environnement	7
Care France	8
Eurogroup for Wildlife and Laboratory Animals	3
Friends of the Earth Europe	5
Health and Environment Alliance	4
Réseau Action Climat France	9*
Reuse and Recycling European Union Social Enterprises	4
Seas At Risk Federation	4
Moyenne	5,5/10

LIFE (Financial Instrument for the Environment¹⁰) est le principal instrument financier de l'Union européenne (UE) de soutien aux projets environnementaux et de conservation de la nature dans l'ensemble de l'UE, étendu à certains pays candidats à l'adhésion ainsi qu'à quelques pays voisins. En 2008, LIFE a consacré 8,5 millions d'euros à la protection de l'environnement¹¹.

À ce titre, LIFE prévoit le financement des « activités opérationnelles des ONG¹² qui sont actives principalement dans la protection et l'amélioration de l'environnement au niveau européen, et qui participent à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique communautaire de l'environnement. »

¹⁰ <http://ec.europa.eu/environment/life>

¹¹ <http://ec.europa.eu/environment/ngos/pdf/ngos2008.pdf>

¹² http://ec.europa.eu/environment/ngos/index_en.htm

ECHO

ONG notées par le baromètre et ayant reçu, en 2007, des subventions du programme ECHO :

ACTED	5
Aide médicale internationale	6
Caritas	4
Comité d'aide Médicale	6
Comité international de la Croix Rouge	9
International Medical Corps	4
MEDAIR International	7
Médecins de Monde	10*
MSF France	7
MSF International	7
Première Urgence	4
Solidarités	6
Moyenne	6,25/10

ONG notées par le baromètre et ayant reçu, en 2007, des subventions du programme ECHO.

L'Union européenne dans son ensemble (les États-membres et la Commission) est l'un des principaux donateurs d'aide humanitaire au niveau mondial. **Le Service d'Aide Humanitaire de la Commission européenne (ECHO¹³) est responsable de cette activité.**

Le mandat confié à ECHO par l'Union européenne consiste à porter assistance et secours d'urgence aux victimes de catastrophes naturelles ou de conflits en dehors de l'UE. Cette aide est directement orientée vers les populations en détresse, sans distinction de race, de religion ou d'opinion politique.

Le budget annuel géré par ECHO est estimé à plus de 700 millions d'euros¹⁴.

¹³ http://ec.europa.eu/echo/index_fr.htm

¹⁴ http://ec.europa.eu/echo/funding/budget_fr.htm

Les programmes de soutien du MAE et de l'Aide Française au Développement

ONG notées par le baromètre et ayant reçu, en 2007, des subventions du Ministère des Affaires étrangères et de l'Aide Française au Développement :

Aide Médicale Internationale (AMI)	6
Care France	8
Coordination Sud	7
GERES	1
HELIO INTERNATIONAL	1
MEDECINS DU MONDE	10*
MEDECINS SANS FRONTIERES	7
PNI - Pro-Natura International	1
Terre des Hommes	8
WWF France	6
Moyenne	5,5/10

Le ministère des Affaires étrangères, à travers la Mission d'appui à l'action internationale des ONG (MAAIONG¹⁵), a cofinancé, en 2007, plus de 150 organisations et structures de solidarité internationale Française, pour plus de 56 millions d'euros.

Quinze d'entre elles recueillent la moitié des crédits disponibles :

1. Association des volontaires du progrès (AFVP) : 8 615 517 €
2. Solidarité Laïque (CNSL) : 2 588 549 €
3. Délégation catholique pour la coopération (DCC) : 1 965 744 €
4. Handicap International (HI) : 1 834 282 €
5. Centre International de Développement et de recherche (CIDR) : 1 738 590 €
6. Agronomes et Vétérinaires sans Frontières (AVSF) : 1 723 966 €
7. Guilde Européenne du Raid (GER) : 1 608 157 €
8. Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement (CCFD) : 1 600 065 €
9. Médecins du Monde (MDM) : 1 520 353 €
10. Initiative Développement (ID) : 1 127 000 €
11. Action Contre la Faim (ACF) : 1 005 542 €
12. Comité français pour la Solidarité Internationale (CFSI) : 985 686 €
13. Coordination SUD : 970 432 €
14. Service Coopération et Développement (SCD) : 969 278 €
15. Inter Aide : 863 659 €

15 http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/ong-organisations-non-gouvernementales_1052/mission-appui-action-internationale-ong_2581/bilan-activites-maaiong-2007_18259/index.html

D'après le Ministère des Affaires étrangères, 57,5 millions d'euros étaient budgétisés en 2008, ajoutés aux subventions de l'AFD (15 millions d'euros).

Le Grenelle de l'Environnement

Évaluation par le baromètre de transparence des ONG ayant participé au Grenelle de l'environnement :

Agri Sud	8
Les Amis de la terre	7
Collect-IF	3
Comité de recherche d'information indépendante sur le génie génétique	5
Écologie sans frontière	2
Fac Verte	2
Fédération nationale des associations d'usagers des transports	4
Fondation Nicolas Hulot	7
Fondation Sciences citoyennes	6
France Nature Environnement	1
Greenpeace France	5
Groupe de recherche inter et trans disciplinaire	2
Good Planet	7*
Ligue pour la protection des oiseaux	6
Ligue Roc	5
MDRGF	2
NégaWatt	2
Objectif 21	0
Objectif Bio	2
Réseau Action Climat France	9*
Vivagora	8*
WWF France	6*
Moyenne	4,2/10

L'organisation du Grenelle de l'Environnement a réuni, pour la première fois, l'État, les représentants d'entreprises et de la société civile afin de définir une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. La première phase du Grenelle a été consacrée au dialogue et à l'élaboration de propositions au sein de six groupes de travail¹⁶ :

- ▶ un groupe pour « lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie » ;
- ▶ un groupe pour « préserver la biodiversité et les ressources naturelles » ;
- ▶ un groupe pour « instaurer un environnement respectueux de la santé » ;
- ▶ un groupe pour « adopter des modes de production et de consommation durables » ;
- ▶ un groupe pour « construire une démocratie écologique » ;
- ▶ un groupe pour « promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité ».

Les groupes de travail sont composés de 40 membres répartis en cinq collèges. Ces collèges ont pour vocation de représenter les acteurs du développement durable : l'État, les collectivités locales, les ONG, les employeurs et les salariés.

EU Civil Society Contact Group (CONCORD)

ONG notées par le baromètre et participant à CONCORD :

Birdlife International Europe	3
Bureau européen de l'environnement	7
CCE Bankwatch Network	6
European Federation for transport and environment	2
Friends of Nature international	5
Friends of the Earth Europe	5
Greenpeace International	5
Health and Environment Alliance	4
WWF International	6
Moyenne	4,8/10

Concord réunit des ONG de huit secteurs¹⁷ : la culture, l'environnement, l'éducation, le développement, les droits de l'homme, la santé publique, les droits sociaux et ceux de la femme.

16 <http://www.legrenelle-environnement.fr/grenelle-environnement/spip.php?rubrique2>

17 <http://www.concordeurope.org/Public/Page.php?ID=4>

Les membres de ces plates-formes sectorielles représentent des réseaux d'ONG européennes que la Commission européenne a désignées pour leur influence. Leur objectif est de défendre les droits et les valeurs de la société civile dans l'Union européenne.

Concord encourage et promeut les vertus de transparence et de respect, dans le dialogue entre la société civile et les institutions européennes, et s'attache à surveiller l'autonomie des ONG¹⁸.

Le registre européen des représentants d'intérêts

ONG notées par le baromètre et inscrites au registre européen des représentants d'intérêts :

Comité de Liaison Énergies Renouvelables (CLEER)	6*
European State Forest Association	4
Friends of the Earth Europe	5
GEORAMA	2
Groupe Energies Renouvelables et Environnement (GERES)	1
Hélio International	1
WWF International	6*
European Heart Network	8
Health First Europe	5
Corporate Europe Observatory	3
LobbyControl	7
Sucre Éthique	8*
Transparency International	6
Moyenne	4,8/10

Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour renforcer la confiance du public, la Commission européenne a établi un registre facultatif et adopté un code de conduite¹⁹ afin d'assurer une transparence accrue des représentants d'intérêts²⁰.

Le code de conduite comprend des règles fondamentales définissant l'attitude à adopter par ces représentants lorsqu'ils défendent leurs intérêts. Sont entendues, par activités de « représentation d'intérêts », les « activités qui visent à influencer l'élaboration des politiques et les processus décisionnels des institutions européennes »²¹.

18 <http://www.act4europe.org/code/en/about.asp?Page=43&menuPage=3>

19 <https://webgate.ec.europa.eu/transparency/regrin/infos/codeofconduct.do?locale=fr#fr>

20 <https://webgate.ec.europa.eu/transparency/regrin/welcome.do>

21 <https://webgate.ec.europa.eu/transparency/regrin/consultation/listlobbyists.do?reset>

ALTER-EU

ONG notées par le baromètre et membres d'ALTER-EU :

ASEED Europe	0
CCE Bankwatch Network	6
Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité	1
Fondation pour une Terre Humaine	2
Friends of the Earth Europe	5
Forests and the European Union Resource Network	6
Greenpeace International	5
Health and Environment Alliance	4
infOGM	7
MDRGF	2
Pesticide Action Network Europe	2
BUKO Pharma-Kampagne	1
European Public Health Alliance	9
Health Action International	5
ATTAC	4
Centre national de coopération au développement	1
Corporate Europe Observatory	3
France Libertés-Fondation Danielle Mitterrand	4
LobbyControl	7
The Ecumenical Council for Corporate Responsibility	5
Transnationale et Cie	0
Transparency International	6
Moyenne	3,9/10

L'alliance pour une réglementation de transparence et d'éthique en matière de lobbying (ALTER-EU²²) est une coalition de plus de 160 groupes de la société civile²³, syndicats, universitaires et organismes de relations publiques préoccupés par l'influence croissante exercée par les lobbyistes du monde des affaires sur les programmes politiques en Europe.

²² <http://www.alter-eu.org/fr/propos-dalter-eu>

²³ <http://www.alter-eu.org/fr/about-alter-eu/signataires>

ALTER-EU fait campagne pour réglementer la transparence et l'éthique des pratiques de lobbying :

- ▶ un système obligatoire d'enregistrement électronique et de rapports pour tous les lobbyistes dotés d'un budget de lobbying significatif;
- ▶ des règles éthiques opposables pour les lobbyistes;
- ▶ un code de conduite amélioré pour les fonctionnaires de la Commission européenne.

Le registre des groupes d'experts

ONG notées par le baromètre et inscrites au registre des groupes d'experts :

Bureau européen de l'environnement	7
European Federation for transport and environment (T&E)	2
European Landowners Organisation	2
European Small Hydropower Association	2
European Water Association	4
Friends of the Earth Europe	5
Greenpeace International	5
Health and Environment Alliance	4
Pesticide Action Network Europe	2
Pro Natural International	1
Reuse and Recycling European Union Social Enterprises	4
Seas At Risk Federation	4
WWF International	6
Aids action Europe	3
Comité international de la Croix Rouge	9
European Aids Treatment Group	8*
European Public Health Alliance	9
Health Action International	5
Moyenne	4,5/10

La préparation et la mise en œuvre des politiques de l'UE par la Commission repose de plus en plus sur des conseils issus de groupes d'experts²⁴ auxquels participent les ONG.

Pablo Nakblé Cerruti
Directeur général

²⁴ <http://ec.europa.eu/transparency/regexpert/faq/faq.cfm?aide=2http>

BAROMÈTRE DE TRANSPARENCE DES ONG

ONG	NOTE TOTALE	Transparence financière					Gouvernance				
		Budget annuel (2007)	Compte d'emploi et de ressources (2007)	Analyse comparative (3 derniers exercices)	Bilan (2007)	Rapport moral	Objet et raison sociale	Organisation démocratique de la gouvernance	Statuts complets	Identification des personnes clés	Interface institutionnelle
		/10 pt	/1 pt	/1 pt	/1 pt	/1 pt	/1 pt	/1 pt	/1 pt	/1 pt	/1 pt
Médecins du monde	10*	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Comité d'aide Médicale	9*	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Comité international de la Croix Rouge	9	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
European Public Health Alliance	9	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Réseau Action Climat France	9*	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Transparency International (France)	9	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Agrisud	8	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Care France	8	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
European Aids Treatment Group	8*	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
European Heart Network	8	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Sauvons le Climat	8	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Sherpa	8*	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Terre des hommes	8	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Vivagora	8*	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Sucre Éthique	8*	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Bureau Européen de l'Environnement	7	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Coordination Sud	7	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Good Planet	7*	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Fondation Nicolas Hulot	7	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui
InfOGM	7	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Les Amis de la Terre	7	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
MEDAIR International	7	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui
LobbyControl	7	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
MSF France	7	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
MSF International	7	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Oxfam International	7	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Agir pour l'environnement	6	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
Aide médicale internationale	6	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui
BankWatch	6	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
CLER	6*	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Fondation Sciences citoyenne	6	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
Forests and the European Union	6	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui
LPO	6	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Solidarités	6	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
Transparency International	6	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non
WWF International	6	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
WWF France	6*	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
ACTED	5	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui
CRIIGEN	5	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Friends of Nature International	5	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Friends of the Earth Europe	5	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
GreenPeace International	5	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
GreenPeace France	5	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non
Health Action International	5	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non
Health First Europe	5	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Ligue Roc	5	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
MERLIN	5	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui
The Ecumenical Council for Corporate Responsibility	5	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
ATTAC	4	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non
Caritas Europa	4	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui

BAROMÈTRE DE TRANSPARENCE DES ONG

ONG	NOTE TOTALE	Transparence financière					Gouvernance				
		Budget annuel (2007)	Compte d'emploi et de ressources (2007)	Analyse comparative (3 derniers exercices)	Bilan (2007)	Rapport moral	Objet et raison sociale	Organisation démocratique de la gouvernance	Statuts complets	Identification des personnes clés	Interface institutionnelle
		/10 pt	/1 pt	/1 pt	/1 pt	/1 pt	/1 pt	/1 pt	/1 pt	/1 pt	/1 pt
ECNC	4*	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui
EUREAU	4	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
European State Forest Association	4	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
European Water Association	4	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
FNAUT	4	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
France Libertés	4	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
Health and Environnement Alliance	4	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui
International Medical Corps	4	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Première Urgence	4	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Reuse and Recycling European Union Social Enterprises	4	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Seas At Risk Federation	4	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Standing Committee of European Doctors	4	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Aids action Europe	3	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
AIFM	3	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non
BirdLife Europe	3	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Climate Action Network	3	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
ColLect-IF	3	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
Corporate Europe Observatory	3	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
ECOS	3	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Eurogroup for Wildlife and Laboratory Animals	3	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui
Écologie sans Frontière	2	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui
ELO	2	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
European Small Hydropower Association	2	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui
Fac Verte	2	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
Fondation pour une Terre Humaine	2	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
GEORAMA	2	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
GRIT	2	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
MDRGF	2	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non
Négawatt	2	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
Objectif Bio	2	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non
Pesticide Action Network Europe	2	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui
T&E	2	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
BUKO Pharma-Kampagne	1	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
CNCDD	1	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Corporate Watch	1	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
CRIIRAD	1	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
France Nature Environnement	1	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
GERES	1	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Hélio International	1	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Pro Natura International	1	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non
A SEED Europe	0	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Objectif 21	0	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Transnationale & Cie	0	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
CNIID		SITE EN COURS DE CONSTRUCTION									

Achévé d'imprimer
sur les presses d'Art & Caractère
à Lavour (81)
Janvier 2009



Baromètre 2009 de transparence des Organisations Non-Gouvernementales

■ Le baromètre de transparence des Organisations Non-Gouvernementales (ONG) évalue plus de 90 ONG militant pour la protection de l'environnement, de la santé ou la promotion de l'éthique des affaires et sélectionnées parce qu'elles ont reçu des subventions publiques ou qu'elles ont participé directement à la décision publique en France ou auprès de l'Union européenne.

Transparence financière et gouvernance sont évaluées à partir de dix critères, selon une analyse effectuée entre septembre et décembre 2008, sur leur site internet : cinq critères portant sur le financement (présence d'un budget, d'un compte d'emploi et de ressources, d'une analyse comparative des différents exercices, d'un bilan financier et d'un rapport moral) et cinq critères portant sur la gouvernance (objet et raison sociale, organisation démocratique ou non de la gouvernance, statuts complets, identification des personnes clés et signalement des partenaires institutionnels).

■ La fondation d'entreprises Prometheus a été créée par Bernard Carayon, député (UMP) du Tarn, en 2005. Jean-Michel Boucheron, député (PS) d'Ille-et-Vilaine, en est le vice-président. Lieu passerelle, Prometheus réunit à son capital dix entreprises appartenant aux secteurs "stratégiques" (Alstom, Areva, Caisse d'Epargne, CDC Entreprises, Dassault Aviation, Eads, Laboratoires Servier, Sagem D/S, Sanofi-Aventis, Thales). Elle rassemble des responsables politiques, économiques, administratifs et académiques, à l'instar de Jean-Paul Fitoussi, de François Ewald ou de René Ricol qui participent à son Conseil d'administration.



Premier do tank français, Prometheus élabore des politiques publiques destinées à répondre aux enjeux stratégiques de la mondialisation, prévenir ses menaces, saisir ses opportunités.